

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : ...21 /06/23 au 30/07/23	
INTITULÉ DE L'ACTION : Musique, Peinture et couture à la Turbine !			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Valorisation du pret de salle : (1)	50	Autofinancement	60,13
Atelier couture	300	Participation des personnes	60
Atelier impression textile	240		
Location sono	120		
Impression flyer	49,20		
		Autres financements	
Bombes peintures pour la fresque	71,40		
Petite collation destiné aux participants	59,53		
		Aide demandée au PIC	650
		Bénévolat	120
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	890,13	TOTAL	890,13

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis.**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

